

Direction des relations avec les collectivités locales, Bureau de l'environnement

Liberté Égalité Fraternité

> Affaire suivie par :Yvane RENNELA Téléphone : 04 67 61 62 57 Mél :yvane.rennela@herault.gouv.fr

Montpellier, le 16 NOV. 2023

Le préfet de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de suivi de site

Objet: Réunion de la commission de suivi de site (CSS) de l'Usine de traitement de déchets à Frontignan

Je vous informe que la commission de suivi de site (CSS) de l'usine de SCORI à Frontignan se tiendra le :

Vendredi 1er décembre 2023 à 14 h30 en séance plénière, salle Voltaire 3 Bd Victor Hugo à Frontignan

et sera présidée par M. le sous-préfet Guillaume RAYMOND

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- 1 Adoption du compte rendu de la CSS du mercredi 11 mai 2022
- 2 Bilan de l'activité de la société SCORI pour 2022 Suivi des mesures mises en œuvre
- 3 Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
 - 3.1 Formation des outils de management de la sécurité
 - 3.2 Évènement sécurité
 - 3.3 Investissements et travaux d'amélioration
- 4 Bilan environnemental
 - 4.1 Traitement de l'eau
 - 4.2 Traitement de l'air
- 5 Projets de la société SCORI 2023
- 6 Actions de l'inspection des installations classées en 2022
- 7 Questions diverses

Je vous serais reconnaissant de participer à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Pour le préfet et par déli gation, Le secrétaire général acomt

Préfecture de l'Hérault
Place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 2

Modalités d'accueil du public : www.herault.gouv.fr

@Prefet34